



# Le transport de marchandises dangereuses -

## 1.3 ADR & RID

### DETAILS DE LA FORMATION :

Formation intra tarif sur devis

Durée : 1 jour soit 7 heures

### PUBLIC CONCERNE :

*Toute personne dont le domaine d'activité comprend le TMD : réception, chargement et/ou déchargement, manutention, achats, gestion des déchets, gestion du transport, rédaction des documents de transport...*

**PREREQUIS :** *Aucun*

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

**MAITRISER** les bases de la réglementation ADR et RID

**ETRE CAPABLE** de classer les marchandises dangereuses, d'identifier ses fonctions et ses responsabilités selon l'ADR et le RID, se familiariser au vocabulaire de l'ADR et du RID

### MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE VALIDATION DE LA FORMATION :

*Feuille de présence, quiz de fin de formation ou questions orales, fiche satisfaction*

### PROGRAMME :

#### 1- Généralités

- Introduction à l'ADR et au RID
  - o Connaissance des marchandises dangereuses
  - o Formation et information des acteurs
  - o Responsabilités des intervenants
- Sécurité et sûreté

#### 2- Obligations par opération

- Le ferroutage
  - o Règles de signalisation
  - o Les documents de transport
- Le chargement de conteneurs sur wagons
  - o Les obligations
- Le chargement de conteneurs sur camions
  - o Les obligations
  - o Les documents de bord
  - o Signalisation et placardage
- Les exemptions
  - o Liées à la nature des opérations de transport
  - o Liées aux quantités transportées
  - o Liées au conditionnement
- Application